

LANRODEC

DECEMBRE 2020 | N°158



Portrait : Marion Cadot,
psychomotricienne

Portrait : Rozana
Martirosyan, coiffeuse

EPIDE

Le p'tit marché de
Lanrodec





MAIRIE DE LANRODEC

Le Bourg
22170 LANRODEC
02.96.32.61.61
commune-lanrodec@orange.fr
www.lanrodec.fr

 <https://www.facebook.com/communelanrodec>

Ouverte de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00,

Fermée les mardis et jeudis après-midi,

Permanence d'un élu le samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00.

Le 1er samedi du mois : Jean Yves Jourden.

Le 2ème samedi du mois : Solène Steunou-Roquinarc'h.

Le 3ème samedi du mois : Emmanuel Dartiailh.

Le 4ème samedi du mois : Aline Briand-Le François.

Publication de la commune de Lanrodec

Responsable de la publication : Jean Pierre LE GOUX

Comité de rédaction : Commission communication

Photos : Maire de Lanrodec, Pixabay, Alain Ollivier-Henry, Claudie Le Meur, Virginie Cesbron, associations

Impression : Repro Copie

Distribution : La Poste

Tirage : 520 exemplaires - décembre 2020

ÉCOLE

ecoledelanrodec@gmail.com

Maternelle 02.96.32.63.57

Primaire / bureau de la directrice 02.96.32.63.64

Garderie 02.96.32.63.64

Restaurant scolaire 02.96.32.65.85

BIBLIOTHÈQUE

02.96.32.65.07

contact@bibliotheque.lanrodec.fr

www.bibliotheque-lanrodec.fr

Ouverte : lundi et vendredi de

16 h 00 à 18 h 00

mercredi de 15 h 00 à 18 h 00

samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Pendant les vacances scolaires :

ouverture uniquement le mercredi et le vendredi de 16h00 à 18h00

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Leff Armor Communauté (siège)

Moulin de Blanchardeau CS60036

22290 Lanvollon

<https://www.leffarmor.fr>

02.96.70.17.04

Leff Armor Communauté - Châtelaudren-Plouagat

31 rue de la gare

22170 Châtelaudren-Plouagat

02.06.79.77.77

Petite enfance - La Cabane des P'tits Loups

4bis Rue du collège

22170 Châtelaudren-Plouagat

02.96.79.72.75

Accueil de loisirs au Pass'Age

1 Rue du Collège

22170 Châtelaudren-Plouagat

02.96.79.79.12

Office du tourisme - Falaises d'Armor

2 Rue du Maillet

22170 Châtelaudren

<https://www.falaisesdarmor.com/>

02.96.79.77.71

DÉCHETTERIE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

02.96.79.59.11

Période basse saison du 1er novembre au 31 mars :

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00

Période haute saison du 1er avril au 31 octobre

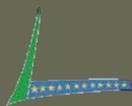
8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Ouverte les lundis, mercredis (sauf le matin du 1er mercredi du mois), vendredis, samedis.

Fermée les mardis, jeudis et dimanches.

Sommaire

Mot du Maire	3
Vie municipale	4
Vie communale	11
Vie scolaire	19
Vie associative	20
Intercommunalité	25
Infos pratiques	29



Ce bulletin est le deuxième de cette mandature. Il suit aussi la rentrée, rentrée particulière en raison du contexte sanitaire.

Notons cette période de novembre particulièrement aussi, de jours courts, de pandémie réactivée, de risque terroriste qui auraient tendance à plomber l'ambiance et la dynamique mais rappelons-nous Novembre : 11 novembre que nous avons commémoré en mémoire, respect et reconnaissance de l'engagement des soldats de différentes guerres mais bien-sûr des poilus 14-18.

Mais cette époque sans commune mesure avec la période que l'on vit difficilement aujourd'hui nous permet de relativiser les difficultés du moment aussi angoissantes soient elles.

L'histoire de l'Europe démontre que la guerre et la haine entre les peuples n'est pas une fatalité.

Aujourd'hui on parle de pandémie, de catastrophe sanitaire économique, de génération sacrifiée mais que dire de ces périodes 14-18 et 39-45.

La vie doit continuer de se construire avec application, avec adaptation et rigueur.

La rentrée s'est bien passée malgré les contraintes et inquiétudes sanitaires :

Près de 130 élèves, 20 à 23 par classe, des classes dimensionnées de 80 à 100, 110 m² qui ont une capacité supplémentaire de distanciation.

3 entrées d'école maintenues.

Des personnels supplémentaires, appliqués et orientés par classe.

Des moyens de nettoyage et désinfection adaptés au protocole le plus abouti.

J'ai eu le devoir et l'honneur d'accompagner la reprise des cours après les vacances de la Toussaint compte-tenu des événements et actes terroristes pour signifier toute notre solidarité, notre unité et notre détermination à porter les valeurs de la République.

L'intercommunalité se met en place avec une implication forte de chaque conseiller dans toutes les commissions.

Le PLUiH est en phase terminale de définition et validation, l'enquête publique va peut-être se prolonger du fait des restrictions dû à la situation de confinement pour permettre une meilleure consultation.

La dynamique et l'attractivité de notre commune reste soutenue avec 13 permis par an depuis 4 ans.

Les règles d'urbanisme sont de plus en plus contraignantes. L'Etat nous impose de concentrer l'urbanisation en centre bourg ou dents creuses dans les grands hameaux afin de préserver les zones agricoles et naturelles.

Je le dis et répète, même si le contexte de construction ne sera plus aussi favorable de part la réglementation,

nous nous efforcerons de créer les lieux, liens et conditions d'accueil les plus favorables en lien avec l'intercommunalité, avec tous les atouts de notre ruralité.

Atouts que la situation d'aujourd'hui nous permet encore de mesurer favorablement.

Le site de Coat demeure bien-sûr une priorité.

Coat qui va être porté par l'intercommunalité dans les domaines de l'économie, de la formation et l'insertion des jeunes et par l'Etat (l'Epide étant maître d'ouvrage des bâtiments à créer ou rénover pour l'extension à 150 jeunes).

L'équipe municipale s'est organisée de manière dynamique et réactive aux principaux dossiers portés par la commune.

Projets conséquents travaillés et en capacité de réalisation en 2021.

Trois dossiers d'investissement se préparent.

La salle de Kerprin

Les normes de sécurité incendie - assainissement - isolation - accessibilité évoluent.

Les améliorations vont requalifier durablement le site exceptionnel dans sa dimension et sa situation. Un investissement de l'ordre de 100 000 € va être réalisé.

La boulangerie

L'investissement concerté et partagé par les futurs exploitants du site va créer un appel et cachet supplémentaire très appréciés à l'entrée sud du Bourg.

Le permis de construire et la consultation des entreprises sont en cours de validation.

Un investissement partagé par Monsieur Gresinski et Madame Chavot qui va bien compléter les services et la dynamique du Bourg.

Réalisé dans le respect de l'architecture existante et complété par l'extension complémentaire d'une belle signature, fonctionnalité et modernité.

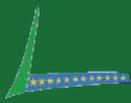
Les salles communales

La réflexion sur l'amélioration, l'organisation, l'acoustique, l'isolation et les équipements des salles communales se finalise pour des travaux en 2021 également.

De beaux challenges très motivants à décliner ensemble pour améliorer notre cadre de vie, nos services collectifs.

Restons pleinement conscients de notre situation rassurante malgré tout à défaut d'être privilégiée car contrariée dans notre quotidien du moment et surtout restons soudés et solidaires, responsables et confiants, en notre capacité d'adaptation dans un esprit collectif et constructif.

Jean Pierre Le Goux



Décisions du Conseil Municipal

Séances des 5 août, 9 septembre et 14 octobre 2020.

RÉNOVATION DES DEUX SALLES COMMUNALES JOUXTANT LA MAIRIE

L'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) a réalisé une étude de faisabilité concernant la réhabilitation thermique, phonique et l'aménagement en accessibilité des 2 salles communales composant la salle polyvalente.

Les travaux sont estimés dans leur ensemble à 150 000 € HT hors frais de maîtrise d'œuvre et contrôle technique et CSPS ou 167 200 € avec les frais de maîtrise d'œuvre et contrôles nécessaires. Ils se décomposent comme suit :

Travaux 150 000 € dont :

• Démolitions	11 000,00 €
• Étanchéité	27 000,00 €
• Miroiterie	26 000,00 €
• Cloisons/doublages	18 000,00 €
• Menuiserie bois	11 000,00 €
• Plafonds suspendus	9 000,00 €
• Revêtements de sol	14 000,00 €
• Peinture	7 000,00 €
• Plomberie/ventilation	7 000,00 €
• Chauffage/électricité	20 000,00 €

Auxquels se rajoute la Maîtrise d'œuvre et :

• Contrôle techniques CSPS	2 800,00 €
• Divers	2 000,00 €

La commission travaux s'est réunie le 28 juillet 2020 pour le choix de l'architecte.

Trois cabinets ont répondu à l'appel à candidature pour le marché de maîtrise d'œuvre :

- P. HENOCQ, Architecte
- STUMM Architecture
- GRIMAUULT Jacky, Agence d'Architecture.

Il ressort de cette analyse que la proposition de P. HENOCQ est la mieux-disante, à savoir :

• Mission de base :	11 780,00 €
• Mission complémentaire :	620,00 €
• Planning des travaux :	
<u>Études</u> : 2 mois - <u>Travaux</u> : 4 mois.	

La proposition de l'architecte P. HENOCQ est retenue par le Conseil Municipal, qui autorise Le Maire à signer tous les

actes et pièces nécessaires à la passation du marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 12 400,00 € HT.

Des dossiers de subventions ont été déposés :

- auprès de Conseil Départemental au titre du Plan de relance de l'investissement public et nous avons obtenu une subvention de 41 800,00€,
- auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R) et nous avons obtenu une subvention de 42 000,00 €.

L'architecte, Monsieur Henocq a présenté à l'assemblée lors de sa dernière réunion de conseil municipal le projet de rénovation des 2 salles municipales. Il est demandé au maître d'œuvre de modifier les plans pour intégrer le porche existant dans l'accueil de la mairie et de supprimer un local WC près de la salle 2.

RACHAT DU 16 RUE DES ÉCOLIERS À L'EPF – PROJET DE RÉALISATION D'UNE BOULANGERIE

Le projet de boulangerie sis au 16 rue des Écoliers a pour montage financier :

ACHATS – TRAVAUX par la Mairie

• ACHAT (TTC)	99 284,48 €
• TRAVAUX y compris VRD (HT):	263 600,00 €
• MAITRISE D'ŒUVRE (Mr Henocq) (HT) :	20 900,00 €
• DIVERS et GÉOMÈTRE :	<u>10 000,00 €</u>
	393 784,48 €

SUBVENTIONS OBTENUES pour la mairie

• Contrat de ruralité	133 150,00 €
• Leff Armor Communauté	<u>10 000,00 €</u>
	143 150,00 €

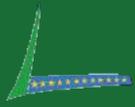
INVESTISSEMENT MAXIMUM DE Mr GRESINSKI ET Mme CHAVOT, porteurs du projet

230 à 240 000,00 €

SUBVENTION HYPOTHÉTIQUE COMPLÉMENTAIRE À SOLLICITER

10 à 20 %

- Promesse d'achat de Mr Gresinski et Mme Chavot avant début des travaux et engagement à séquestrer 10 %.
- RDV conjoint chez le Notaire.
- Acquisition sitôt la fin des travaux.



VIE MUNICIPALE



Projet de la boulangerie

Un premier rachat de la maison Héouzan (16 rue des Ecoliers) par la commune à l'Établissement Public Foncier aura lieu chez Maîtres Gault-Jouet, notaires à Plouagat. Le Maire est autorisé à signer tout acte notarié, engager les dépenses et à réaliser les travaux.

Mr Gresinski Bruno, est venu présenter son projet de boulangerie au Conseil Municipal le 23 septembre.

Un dossier de demande de subvention a été constitué auprès du Conseil Régional dans le cadre du futur contrat de partenariat du Pays de Guingamp / Région Bretagne. Nous espérons obtenir 20 % de subvention mais le contrat de partenariat n'est pas acté pour le moment et nous ne savons par conséquent pas à ce jour si nous pourrions en bénéficier.

AUTRES TRAVAUX

KERPRIN

L'étude de faisabilité est en cours. Le dossier est suivi par Mr Arnaud LARNICOL, maître d'œuvre.

L'assainissement de Kerprin est à prévoir et à réaliser avant l'hiver pour un coût d'environ 20 000,00 euros de travaux. L'étude de terrain est confiée à l'entreprise GENIUS Environnement de POMMERET.

La consultation d'entreprises se poursuit pour les travaux de terrassement, d'assainissement et autres corps de métier.

Pour tout bâtiment existant et devant recevoir du public, des tests de résistance au vent à la neige doivent être réalisés.

Les contrôles ont été effectués par l'entreprise SIRIUS. Suite à ce rapport, des travaux de mise en conformité nous sont exigés :

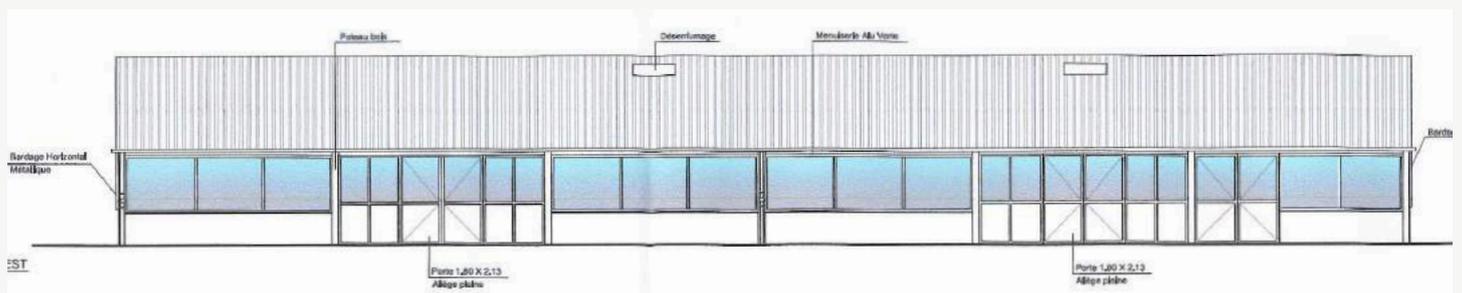
- Renforcement de l'empannage (poids de la neige),
- Pose de 2 portiques entre travées et de contreventement sur une travée pour la résistance au vent,
- Quelques pieds de poteaux sont à renforcer en béton.
- La proposition d'honoraires de Sirius Ingénierie pour la mission DCE Gros-œuvre et charpente métallique de Kerprin se chiffre à 1 000,00 €. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis et à engager les dépenses correspondantes.

AMÉNAGEMENT D'UN PLACARD DANS LE LOCAL DE LA PSYCHOMOTRICIENNE

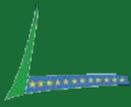
Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise Le Tertre Le Roux de LANGUEUX pour la réalisation de ces travaux pour un montant total HT de 1 632,51 €.

PYLÔNE ORANGE – Coat Nay

Jean-Yves JOURDEN informe le conseil municipal que le SDE (Syndicat Départemental d'Electricité) est intervenu entre le 8 et le 16 septembre afin d'alimenter le nouveau pylône



Salle des fêtes de Kerprin - Face ouest



VIE MUNICIPALE

Orange installé près du terrain des sports à Coat Nay. Après les tests nécessaires, il sera opérationnel fin décembre.

ACHAT MATÉRIEL

DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT DE MATÉRIEL DE DÉSHÉRBAGE

Le devis de matériel de désherbage comprend l'achat d'un désherbeur mécanique motorisé YVMO MD70 (2 750 € HT) et d'une brosse de désherbage mécanique YVMO YV600 (3 330 € HT) : le montant total est de 6 080 € HT, soit 7 296 € TTC. L'achat de ce matériel peut être financé à hauteur de 40 % par la Région Bretagne, soit 2 432 €.

Le Conseil Municipal a validé le plan de financement et autorisé le Maire à solliciter les financements.



Le contrat de maintenance des photocopieurs mairie et école a été prolongé jusqu'au 31/12/2020. Trois fournisseurs (BRS de Langueux, la Générale de Bureautique, et Votre Bureau) ont été contactés pour une proposition de remplacement des 2 photocopieurs en option achat ou location.

URBANISME

VENTE DÉLAISSÉ COMMUNAL LOTISSEMENT PARC AN TRAOU : Commune / Familles Macé-L'anton ; Louvet ; Le Berre et Prigent

Le Conseil Municipal décide de rétrocéder les bandes de terrain communal du lotissement de Parc an Traou bordant les lots 6 (MACÉ L'ANTON) ; 9 (LOUVET) ; 10 (LE BERRE) et 11 (PRIGENT) pour l'euro symbolique.

Les frais de notaire ainsi que le frais de bornage incombent à chacun des demandeurs.

LOTISSEMENT PRIVÉ À PONT LÉAN

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de lotissement porté par Bat'ti Concept de Plérin. Le projet de 12 lots se situera sur l'actuelle parcelle B 1308 en bordure de la RD4 à Pont Léan. Le Conseil Départemental a donné son avis sur l'accès au lotissement et la circulation à proximité de celui-ci. Le département propose l'aménagement d'une sur largeur de chaussée côté opposé au lotissement, le déplacement du panneau de lieu-dit et du panneau 70 côté Plouagat afin d'intégrer le futur accès, et l'aménagement d'un effet de porte au niveau de ces panneaux (signalisation horizontale – éléments végétaux...).

DOSSIERS COMMUNAUTAIRES

PLUiH

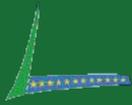
Lors du bureau communautaire du 1er septembre, puis lors du conseil communautaire du 8 septembre, le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a fait l'objet de plusieurs débats.

Des propositions de modification des espaces en extension qui, selon les cas, portent sur deux domaines :

- Un passage des zones "À urbaniser de premier niveau" (1AU) en zones à urbaniser de second niveau (soit 2AU) : cette nouvelle typologie doit permettre une meilleure maîtrise de la consommation foncière par un phasage des programmations de logement sur la durée de vie du PLUI.
- Un retour en zone agricole "A" de certaines zones U (en limite de bourg) qui sont considérées, selon l'avis de la DDTM, comme trop importantes.

L'identification de ces zones s'est faite sur plusieurs critères :

- Type de propriété,
- Nombre de propriétaires,
- Morcellement parcellaire,
- Zonage au PLU en vigueur
- Projet à court terme
- Existence ou non de réseaux (routier, électrique, assainissement).



VIE MUNICIPALE

Il s'agit à ce stade de propositions techniques qui peuvent être amendées et modifiées en fonction de l'évolution de la situation sur la commune et par conséquent, le service urbanisme du Leff Armor Communauté propose une réunion avec la commission communale pour échanger sur ces nouvelles orientations à la mi-septembre.

Le PLUiH a depuis, été validé au niveau intercommunal. L'enquête publique va se dérouler du 26 octobre, 9 h, au 27 novembre, 16 h 30. Le siège de l'enquête est au Moulin de Blanchardeau à Lanvollon. Différents lieux de permanence, pour recevoir les observations écrites ou orales du public, ont été définis. Un registre d'enquête sera accessible en mairie. Nous allons émettre quelques possibles changements durant cette enquête publique pour ce qui concerne notre commune : modification d'une zone 1AU en zone 2AU à Pors Héry, voire un déplacement de la zone 1AU, et la diminution partielle demandé par les services de la DDTM, de la zone urbaine UB au bénéfice de la zone N en amont de Pont Léan.

PROJETS À COAT AN DOC'H

Un projet d'implantation d'un centre départemental destiné au SNU (Service National Universel) sur le site de Coat An Doc'h est en cours d'analyse. Ce site expérimental pourrait accueillir une centaine de jeunes tous les 15 jours. Le bâtiment serait monté par la Direction des armées. Un bail d'occupation du sol serait signé avec la Communauté des Communes. Le projet attend la validation du Ministère.

ÉCOLE

POINT SUR LA RENTRÉE (élèves / personnel scolaire)

129 élèves ont repris le chemin de l'école ce 1^{er} septembre 2020. Ce chiffre devrait passer à 138 en début d'année 2021.

Suite au protocole du 20 juillet concernant la rentrée scolaire, un certain nombre de changement ont été faits :

- 2 rentrées échelonnées sont à prévoir tout en gardant plusieurs accès à l'école. Pour les tout petits, l'entrée se fera dans la cour du bloc maternel.
- Garderie : elle aura lieu dans les 2 salles prévues à cet effet et la fermeture se fera désormais à 18h30.

Les emplois du temps des ATSEM ont été refaits du fait du Covid-19.

Nous avons fait appel à du personnel supplémentaire en raison des contraintes sanitaires qui nous sont imposées par le protocole de l'Éducation nationale.

- Mme Le Guyadec Sophie étant en congé de droit commun à 80 %, Mme Sérandour Françoise complète son temps en classe et effectue d'autres tâches au sein de l'école. Son contrat à durée déterminée est de 33 h 40 minutes par semaine
- Mme Vilayvanh Eva remplace actuellement Mme

Naze Patricia en congés maladie à raison de 33 h 20 minutes par semaine (CDD).

- Mme Duros Florence a été recrutée en CDD (24 heures par semaine) pour effectuer du ménage dans l'enceinte de l'école.

Formations intégration

- Mme Lechélard Michelle a effectué sa formation d'intégration les 14, 15, 23, 24 et 25 septembre. Elle est désormais titulaire depuis le 1^{er} septembre.
- Mme Pérez Joëlle sera en formation d'intégration les 8, 9, 15, 16 et 17 décembre si les conditions sanitaires le permettent.

TARIFS CANTINE-GARDERIE 2020-2021

Le Conseil Municipal décide de facturer la cantine et la garderie à compter de septembre 2020 selon les tarifs suivants :

CANTINE :

- Tarif Enfant : 2,86 € le repas
- Tarif Adulte : 3,57 € le repas

GARDERIE :

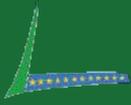
- Tarif quart d'heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 800 : 0,22 €
- Tarif quart d'heure pour un quotient familial supérieur à 800 : 0,39 €
- Tarif quart d'heure supplémentaire (après fermeture) : 4,35 €.

DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS

DÉSIGNATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

La Direction Départementale des Finances publiques des Côtes d'Armor a désigné 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants à la Commission Communale des Impôts Directs parmi les 24 noms de commissaires potentiels que nous lui avons suggérés.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
Jourden Jean-Yves	Briand Aline
Steunou-Roquinarc'h Solène	Le Guenniou Michel
Dartiailh Emmanuel	Le Provost Marthe
Bourdois Marie-Laure	Le Breton Pierre
Diridollou Christiane	Jaffro Marie-Laure
Gronfier Estelle	Georgelin Anne-Marie



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CNAS

À la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner les nouveaux délégués au CNAS, à savoir un délégué parmi le personnel et un délégué parmi les élus.

Le Conseil Municipal décide de désigner Solène STEUNOU-ROQUINARC'H, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS, et de désigner parmi les membres du personnel bénéficiaire du CNAS, Fabienne LÉGER, délégué agent, pour représenter le personnel de la Commune de Lanrodec au sein du CNAS.

Elle sera relais de proximité entre le CNAS, l'adhérent et les bénéficiaires, dont la mission consiste à promouvoir l'offre du CNAS auprès des bénéficiaires, conseiller et accompagner ces derniers et assurer la gestion de l'adhésion, et de mettre à sa disposition le temps et les moyens nécessaires à sa mission.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner les délégués à la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

TITULAIRES : Jean Yves JOURDEN - Aurélie SAINTILLAN - Joseph BARON

SUPPLÉANTS : Aline BRIAND-LEFRANCOIS - Dominique LARVOR - Michel LE GUENNIU

RÉFÉRENT À LA CELLULE D'APPUI À L'ISOLEMENT DANS LE CADRE DU COVID-19

Marthe LE SCEL est désignée en tant que référente à la cellule d'appui à l'isolement dans le cadre du Covid-19.

DIVERS

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE PRESTATIONS GLOBALES FOURRIÈRE ANIMALE

Il y a lieu de renouveler le contrat de partenariat avec le groupe SACPA qui arrive à échéance le 31 décembre 2020. Le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle offre de prestations de services portant sur la gestion de la divagation des carnivores domestiques dans le domaine public et la gestion de la fourrière animale. Le montant de cette prestation pour l'année 2021 s'élèvera à 964.80 € (0,72 € par habitant). Ce montant sera révisé annuellement. Le marché sera conclu pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 et pourra être reconduit tacitement trois fois, sans que sa durée légale ne puisse excéder 4 ans.

RAPPORT SUR LE SPANC

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activités 2019 du SPANC établi par le Leff Armor Communauté conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil Municipal valide le rapport 2019 du SPANC. Ce rapport est consultable en mairie. Il traduit le nombre d'assainissements non collectifs conformes ou non et les tarifs. Il fait apparaître un nombre de dossiers nouveaux de l'ordre de 12 à 14 par an depuis 4 ans.

FORMATIONS DES ÉLUS

Les élus peuvent bénéficier de formations de début de mandat par l'intermédiaire du Centre de Gestion ou de l'AMF. Ces formations de 2 h en présentiel ou distanciel sont gratuites. Les formations proposées par l'ARIC sont payantes.

RÉUNION MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE

La MNT se propose de venir à la rencontre de ses adhérents. Une réunion d'information pour les employés communaux, notamment sur le contrat de garantie maintien de salaire aura lieu un mercredi fin 2020, début 2021.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

À la suite du recensement qui a eu lieu début 2020, l'INSEE nous a fait parvenir ses décomptes :

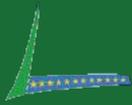
- 1 288 bulletins individuels ont été comptabilisés
- 586 logements ont été enquêtés (528 résidences principales et 58 secondaires)
- Le nombre de personnes recensées dans les 2 communautés est de 77.

Soit une population total de 1365 habitants.

ANIMATIONS / COMMUNICATION

ASSOCIATIONS :

Alain OLLIVIER-HENRY a invité les dirigeants d'association à se réunir le mercredi 16 septembre. Il a été question du planning d'occupation des salles pendant la période qui court jusque fin août 2021. La question d'une convention à titre gratuit d'occupation des salles sera également abordée notamment pour les associations qui utilisent les salles communales de façon hebdomadaire (Club Omnisport de Lanrodec, Football Club Plouagat-Châtaudren-Lanrodec...). Pour les autres associations, pour des manifestations, réunions ponctuelles, il leur est proposé la rédaction d'une convention allégée. Chaque association devra fournir une attestation d'assurance en mairie. Compte tenu des obligations sanitaires, le nettoyage des locaux a été abordé lors de la réunion.



LE P'TIT MARCHÉ DE LANRODEC

Le 1^{er} p'tit marché a eu lieu le vendredi 14 août. 7 commerçants sont actuellement présents sur le marché au bourg sur le parking de l'école 1 vendredi sur 2. Des affiches (entrée - sens interdit – sens de la circulation – masque obligatoire) ont été mises en place ainsi qu'un arrêté de stationnement interdit à partir de 14 heures sur le parking de l'école.

Les élus s'accordent pour que le marché soit prolongé jusque 19 h 30. Il faudra s'adapter pour l'éclairage.

FACEBOOK COMMUNE DE LANRODEC

Claudie LE MEUR nous informe que la page Facebook de la commune a été lancée fin juillet.

PLANS DE LA COMMUNE – DÉPLIANTS – LOGO

La municipalité a décidé de reprendre et de réactualiser les plans de l'ensemble la commune. Divers fournisseurs vont être consultés.

Il se pourrait que de nouveaux dépliants mis à jour soient réalisés ainsi qu'éventuellement un nouveau logo de la commune.

CIRCUITS DE RANDONNÉES

Aurélié SAINTILLAN MADEC poursuit le travail sur la réhabilitation des divers chemins de randonnées de la commune. Elle a contacté le Leff Armor Communauté à ce sujet et il serait possible que le chantier d'insertion intervienne sur la commune pour nous aider dans ces travaux.

ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

En raison de la crise sanitaire, le repas du 11 novembre au Moulin de Lanrodec est annulé. Il a été évoqué la possibilité pour les anciens de bénéficier de repas à emporter au Moulin de Lanrodec. Un courrier devait être adressé à chaque personne de plus de 65 ans pour inscription en mairie. Il devait préciser les horaires possibles du retrait des commandes ou la possibilité de se faire livrer à domicile par les élus. Cependant, compte tenu du reconfinement, cette disposition a été annulée.

Il n'y aura pas non plus cette année de paniers garnis pour les anciens en raison du confinement.

La possibilité d'un marché de Noël le 13 décembre est évoqué. Il pourrait avoir lieu dans la salle des sports.

Il est proposé à l'Amicale Laïque la vente de sapins de Noël sur le P'tit Marché le 4 décembre.

Ces dossiers pourraient évoluer en fonction de la crise sanitaire.



[Suivez la page Facebook](https://www.facebook.com/communelanrodec)

communelanrodec

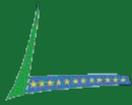
<https://www.facebook.com/communelanrodec>

Un vendredi sur deux, en semaine impaire !

Le p'tit Marché de Lanrodec

Des producteurs locaux,
des produits de qualité et
de la bonne humeur !





VIE MUNICIPALE

Les délégations aux commissions de Leff Armor Communauté

Commissions thématiques ouvertes	Titulaires	Suppléants
Commission Environnement (dont politique des déchets)	Aurélie SAINTILAN	Dominique LARVOR
Commission Développement économique et emploi	Maryline LE ROY	Claudie LE MEUR
Commission groupée enfance-jeunesse-animations / petite enfance	Emmanuel DARTIALH	Claudie LE MEUR
Commission développement culturel	Virginie CESBRON	Maryline LE ROY
Commission développement sportif	Alain OLLIVIER-HENRY	Emmanuel DARTIALH
Commission urbanisme / habitat	Joseph BARON	Jean Pierre LE GOUX
Commission Coopération décentralisée	Marthe LE SCEL	Virginie CESBRON
Commission Mobilités	Alain OLLIVIER-HENRY	Emmanuel DARTIALH
Commission Patrimoine – projets communautaires – très haut débit	Jean-Yves JOURDEN	Michel LE GUENNIUO
Commission Insertion par l'activité économique.	Aline BRIAND-LEFRANCOIS	Jean Pierre LE GOUX
Commissions obligatoires	Titulaires	Suppléants
Commission d'appel d'offres -CAO-		
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées -CLECT-	Jean Pierre LE GOUX	Jean-Yves JOURDEN
Commission Intercommunale des Impôts Directs -CIID-	Jean Pierre LE GOUX	Jean-Yves JOURDEN
Commission CIAS	Solène STEUNOU-ROQUINARC'H	Marthe LE SCEL
Commission Tourisme	Solène STEUNOU-ROQUINARC'H	



ÉTAT CIVIL de juillet à novembre 2020

NAISSANCES

- **Emy LE DREAN**, née le 12/08/2020, domiciliée 10 Guergolie
- **Rose JEGU RENEAUX**, née le 28/08/2020, domiciliée « Le Château d'Avaugour »
- **Léna CORBEL**, née le 01/09/2020, domiciliée 8 Kerny
- **Loïs MORVAN**, né le 20/10/2020, domicilié 7 Résidence de Kergus
- **Naya LE BÉCHEC**, née le 18/10/2020, domiciliée 5 Rumiuel
- **Nino LE BARS**, né le 27/10/2020, domicilié « Senven »

DÉCÈS (habitants de Lanrodec ou inhumés à Lanrodec)

- **Yvonne DIRIDOLLOU**, née Le Roux, décédée le 23/08/2020, 12 Kergoust

- **Micheline DIRIDOLLOU** née Fontaine, décédée le 26/08/2020, domiciliée à Ploumagoar
- **Yvonne THEPOT** née Sérandour, décédée le 19/09/2020, domiciliée à Plouagat
- **Jeannine LE BIHAN** née Le Roux, décédée le 9/10/2020, Kerguillerm
- **Henri GRAIGNIC**, décédé le 12/10/2020, Le Dourcen
- **Jean-Yves CHAPELAIN**, décédé le 24/10/2020, domicilié à Plouagat

MARIAGES

- **Thomas MADEC** et **Aurélie SAINTILLAN**, mariés le 1^{er} août 2020, domiciliés 2 Guernadon
- **Nicolas BOULAY** et **Tiphaine LE ROUX**, mariés le 22 août 2020, résidants à Kerhors

URBANISME de juillet à novembre 2020

PERMIS

- **HERBILLOT Agnés**, 6 rue de Ploumagoar, abri de jardin
- **L'Œuf de Beaupré**, Beaupré, bâtiment de stockage avec auvent
- **BOUGET Christelle**, 6 Résidence de Kergus, maison individuelle,
- **LE GUYADER Camille / HUET Damien**, Kersteun, maison individuelle
- **DANIEL Philippe**, Résidence de Pors Héry, maison individuelle

- **DUEDAL Lucie**, Lotissement de Parc An Traou, maison individuelle
- **LE CARRÉ Alain**, Les Maisons, carport

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **BANNER Maryvonne**, Rue de Keriou, La Villeneuve, division foncière,
- **DE LORGERIL Eric**, Plouagat, division foncière,
- **LE PAGE Ludovic / TRUHAUD Cécile**, Nen Clod, pose de vélux



BUREAU INFORMATIQUE ORGANISATION SERVICE

INFORMATIQUE, RÉSEAUX, INTERNET, FAX, IMPRIMANTES,
COPIEUR NB / COULEUR, CAISSE ENREGISTREUSE, MOBILIER, CONSOMMABLES
ET FOURNITURES, CONSEIL, INSTALLATION, SERVICE APRÈS VENTE TOUTES MARQUES

Z.I. de Bellevue - 6, avenue de l'hippodrome - 22200 SAINT-AGATHON
Tél. **02 96 44 36 36** - Fax 02 96 11 92 12
www.bios.fr - E-mail : bios.guingamp@wanadoo.fr



Razana coiffure

Coiffeuse à domicile
Hommes femmes & enfants

Rozana241009@gmail.com
0615675986



Le p'tit marché de Lanrodec

Le marché de producteurs bio et locaux a pris son rythme de croisière. Un vendredi sur deux de 16h 00 à 19h 00 (semaine impaire), les producteurs donnent rendez-vous aux habitués sur la place de l'école (en face du bar).

Mettre en avant les producteurs locaux...

Ce marché est porté par les élus de la commune, à l'heure d'aujourd'hui, il regroupe huit producteurs et artisans du territoire.

Il a été créé pour mettre en avant les producteurs et artisans locaux dans un contexte sanitaire bien particulier mais également d'offrir à la population de Lanrodec et des alentours un service de proximité avec des produits de qualité.

... tout en créant un lieu de rencontre et d'échange

Le but est de dynamiser le centre bourg de Lanrodec, de favoriser l'échange et le lien social entre les producteurs et les habitants tout en créant un véritable état d'esprit autour de ce rendez-vous et en faire un lieu de rencontre.

Une grande diversité de produits alimentaires est proposée :

- Les Crêpes de Rosenduc – Saint Brieuc
- Co'Pain de campagne – Plouisy
- Miel – Châtelaudren - Plouagat
- La Ferme de Max - Pabu
- Les œufs de la ferme de Kermedret – Boquého
- Au Potager Gourmand - Cohiniac
- Pizzas Ty Bru - Plélo
- Fromage Biquette et barbichette – Pommerit le Vicomte



Et après ...

À ce jour, le marché fonctionne correctement. Mais, d'ores et déjà, la municipalité a engagé une réflexion pour améliorer ce lieu de convivialité notamment par l'agrandissement de ce marché en y ajoutant l'artisanat et pourquoi pas l'organisation d'animations durant l'été.

En tout état de cause, nous sommes à votre écoute et n'hésitez pas à nous apporter vos suggestions pour que ce marché vive et perdure très longtemps.





Rozanna coiffure

Depuis juillet 2019, une nouvelle coiffeuse s'est installée à LANRODEC. C'est dans un espace chaleureux, aménagé dans le garage de sa maison, que Rozana Martirosyan accueille ses clients du lundi au samedi (à l'exception du mercredi et samedi matin). Cependant, elle peut se déplacer à domicile le week-end pour les mariages et cérémonies.

Rozana s'adapte à sa clientèle en proposant des horaires atypiques. Les journées commencent en général à 9h, mais il n'est pas rare que ses ciseaux soient toujours du service à 22 h !

Forte de ses nombreuses années d'expérience, Rozana propose les mêmes prestations que dans un salon de coiffure traditionnel en bénéficiant de conseils d'expert notamment en coloration et balayage. C'est certainement sa formation de visagiste qui lui permet de comprendre les attentes et répondre aux demandes de ses clients (es) tout en suivant la tendance actuelle.

En effet, le but des coiffeurs visagistes est de trouver la coupe de cheveux qui correspond le mieux à la forme du visage, qui est mis en valeur grâce à des coupes et



techniques bien précises, ou un maquillage que Rozana peut également vous proposer.

Vous pouvez retrouver ses prestations sur sa page Facebook : Rozana coiffure

Rozana coiffure
4, Parc an Traou, 22170 Lanrodec
06 15 67 59 86

Commémoration du 11 novembre à Lanrodec

En raison de la crise sanitaire actuelle, les commémorations du mercredi 11 novembre ont eu lieu sur notre commune mais, en format restreint. Jean Pierre Le Goux, le Maire, accompagné de quelques élus et d'un porte drapeau, se sont rendus à pied depuis la Mairie jusqu'au monument aux morts avec les drapeaux, pour y déposer 2 gerbes de fleurs.

L'occasion également pour Monsieur Le Maire de partager un discours en mémoire des personnes mortes pour la France.





Marion Cardot, psychomotricienne

Interview de Marion Cardot

Peux-tu nous présenter ton métier ?

Je suis psychomotricienne. La psychomotricité est une profession de la santé, paramédicale reconnue par un diplôme d'état (D.E). Professionnelle de la prévention, de l'éducation, de la rééducation et de la thérapie à médiation corporelle.

Comment procèdes-tu ?

1. Un examen (bilan) psychomoteur (sous prescription médicale) pour évaluer :
 - Les compétences sensorimotrices et neuromotrices : schéma corporel/ image du corps, latéralité, coordinations, motricité globale, motricité fine et praxies, tonus, structuration spatiale et temporelle ainsi que les particularités sensorielles.
 - Les compétences psychoaffectives : adaptation émotionnelle et relationnelle.
2. Un accompagnement psychomoteur basé sur un projet thérapeutique en accord avec le patient en l'ajustant et le réajustant au fur et à mesure du suivi.

C'est pour qui ?

Pour TOUS !!!

- Du nouveau-né (prématuré ou à termes)
- Le tout petit au cours de son développement
- L'enfant tout au long de ses apprentissages
- L'adolescent dans les changements qui le caractérisent
- L'adulte tout au long de sa vie
- La personne âgée dans son vieillissement physiologique

Avec qui travailles-tu ?

Avec toutes les personnes qui entourent mes patients : les médecins (prescription médicale du bilan et des soins), la famille du patient, les professionnels paramédicaux, les professionnels de la petite enfance (PMI, RPAM, maison de l'enfance), le milieu scolaire. C'est souvent un accompagnement collectif et un travail d'équipe.

Comment se déroulent tes journées ?

Elles sont très particulières avec la crise sanitaire que nous traversons !

J'accueille chaque patient soit en individuel, en binôme ou en groupe. Les séances durent 45 minutes rythmées par le projet thérapeutique de chaque patient. Je peux passer d'une séance avec un parcours moteur pour travailler l'équilibre avec un jeune enfant, à une séance autour du graphisme et des particularités sensorielles pour un adolescent et enchaîner avec une personne âgée qui présente des troubles de la mémoire et ainsi que des praxies (gestes) compliqués depuis une chute par exemple.



Pourquoi as-tu décidé de t'installer à Lanrodec ?

Tout simplement car j'habite cette commune et je souhaite effectuer le moins possible de trajets pour être au plus proche de mon milieu professionnel et personnel. De plus, le cabinet que j'occupe est situé à proximité de celui d'Aude Bonny-Le Guenniou avec qui il m'arrive parfois de travailler.

Comment peut-on te contacter ?

mcardot.psychomot@gmail.com

06.95.23.35.56.



Bibliothèque

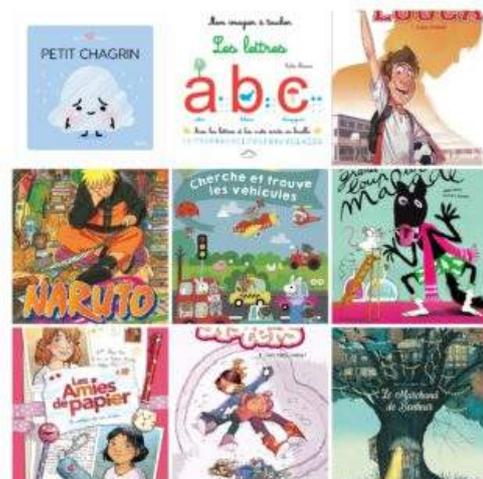
Nouveautés adultes



- **Maxime Chattam** - L'illusion
- **Harlan Coben** - L'inconnu de la forêt
- **Camilla Läckberg** - Des ailes d'argent
- **Tiffany McDaniel** - Betty
- **Marc Levy** – C'est arrivé la nuit
- **Franck Bouysse** – Buveurs de vent
- **Carole Martinez** – Les roses fauves
- **Bernard Kopka** – Secret de tombe à Paimpol
- **Serge Joncour** – Nature humaine
- **Emmanuel Carrère** – Yoga
- **Bernard Larhant** – Tragédie à l'Île-Tudy
- **Claude Michelet** – Brelan de cadavres
- **Françoise Bourdon** – La fontaine aux violettes
- **Annie Degroote** – Le colporteur d'étoiles
- **Yves Viollier** – Louise des Ombrages
- **Colson Whitehead** – Underground Railroad

Nouveautés enfants

- **Les légendaires** T. 23
- **Cherche et trouve** – Les métiers
- **Emma & Capucine** Tomes 2 à 5
- **Cherche et trouve** – Les véhicules
- **Loucas** T. 1
- **Naruto** Tomes 35/36/37/38
- **Mon imagier à toucher** – Les lettres – Avec les lettres et les mots écrits en braille
- **Les amies de papier** Tomes 1 à 4
- **Les Sisters** T. 4
- **Mon imagier à toucher** – Les chiffres – Avec les chiffres et les mots écrits en braille



Ouverture d'un service "drive" durant le confinement.

La bibliothèque est fermée, mais nous mettons en place un service « drive ».

Pour réserver vos documents, rendez-vous sur la page du catalogue de la bibliothèque https://www.bibliotheque-lanrodec.fr/pmb/opac_css/index.php, recherchez les documents qui vous intéressent, vous pouvez voir dans la zone « Disponibilité » si le document est disponible ou pas. S'il est disponible, notez la référence (que vous trouverez dans la section code-barre), et envoyez votre réservation, avec votre nom et prénom, ainsi que votre numéro de téléphone à contact@bibliotheque-lanrodec.fr ou appelez au **02 96 32 65 07**.

Une fois la commande préparée, nous vous appelons pour prendre rendez-vous afin que vous puissiez venir chercher les documents. Le nombre de documents empruntables reste le même (3 livres / 2 CD / 2 DVD).

Si vous avez des documents à retourner, vous pourrez les rendre lors de votre passage. Dans le cadre des mesures sanitaires, ces documents resteront en quarantaine 3 jours avant d'être remis en circulation.

Accédez aux ressources numériques proposées par la bibliothèque des Côtes d'Armor

La bibliothèque des Côtes d'Armor vous propose l'accès gratuit à ses ressources numériques (ebooks, magazines, films, formations (musique, informatique, code de la route...)), en vous inscrivant à l'adresse <http://bca.cotesdarmor.fr/Default/register.aspx> et en mentionnant bien Lanrodec dans la section Bibliothèque.

Chemins de randonnées

Avec un paysage bocager, la commune de Lanrodec a su conserver de nombreux chemins ruraux allant du chemin d'exploitation empierré ou au chemin creux, témoignage des utilisations actuelles ou passées.

Grâce à l'intérêt porté par de nombreuses associations ou particuliers, bon nombre de ces chemins ont pu être ainsi conservés et utilisés lors de manifestations (Galops du cœur, randonnées VTT, marcheurs...). Nous les en remercions.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous retrouvons le goût de nous promener à côté de chez nous. Le confinement et ses restrictions nous ont fait découvrir ou redécouvrir des balades à deux pas de nos domiciles.

Avec l'aide de bénévoles motivés, des chantiers d'insertion de Leff Armor Communauté, ainsi que des services techniques de Lanrodec, nous avons pu remettre en état (débranchage, empierrage...) certains chemins dont le passage devenait limité voire impossible:

- chemin creux de Kergoust au Petit Perrien;
- chemin creux de Convenancho;
- chemin creux de Parc Guidon à Keryel;

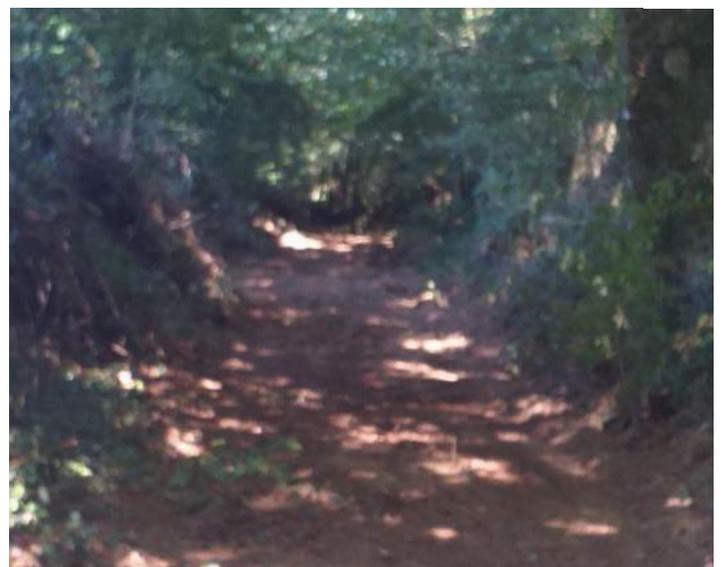


- réempierrement du chemin allant de Kerdommage vers la Villeneuve;
- 2 passerelles ont été fabriquées par les chantiers d'insertion, l'une se trouve sur le chemin menant au Château d'Avaugour, l'autre dans un chemin au niveau de Guernadon.

D'autres chantiers sont actuellement en cours : c'est le cas pour le chemin de la Venelle des moutons vers les Cinq Croix, ainsi que celui qui débouche après le terrain de foot.

A terme, un balisage sera installé sur certaines portions.

En vous souhaitant de belles sorties à Lanrodec.





COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir

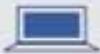


Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

(appel gratuit)

Paysagiste

ETS **THOMAS**

AMÉNAGEMENT • ENTRETIEN

PLOUAGAT

02.96.74.28.00

- ENROBÉ
- TERRASSE
- MURET
- CLÔTURE
- PORTAIL

GLB COUVERTURE

07.87.05.84.58

4 lotissement Parc An Traou

22170 LANRODEC



Moulin de Lanrodec



Votre Traiteur Événementiel Mallet est heureux de vous présenter sa nouvelle gamme de lunch box façon **origami** pour vos réunions de travail ou tout simplement pour votre pause midi. Disponible sur commande : à emporter ou en livraison à partir de 8 personnes (offerte dans un rayon de 30km à partir de 8 personnes).

Malgré le confinement n'oubliez pas de vous faire plaisir, optez pour les repas à emporter : du cocktail au dessert à partir de 6 personnes.

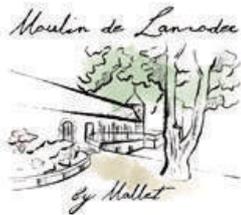
Dès la fin des restrictions, nous serons ravis d'organiser votre repas avec notre Chef à Domicile à partir de 10 personnes.

A compter du Jeudi 26 Novembre, notre chef Yannick Mallet vous proposera son menu festif à emporter ou en livraison (à nous consulter) pour Noël et la Saint Sylvestre. Le menu sera disponible sur notre site internet ou sur demande (par téléphone et par mail).

Ensemble soutenons nos commerçants.

Nous restons joignables par mail ou par téléphone pour toutes demandes,
A bientôt,

L'équipe du Traiteur Mallet
09 50 41 44 92
traiteur.mallet@gmail.com



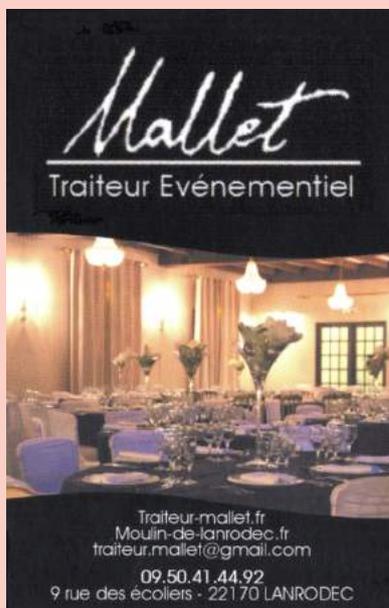
Trilogie de Saint Jacques et pommes Lanrodeciennes
Entrée pour 4 personnes

Quantités :

- 12 Saint Jacques
- 12 Fines tranches de lard
- 3 Pommes Pink Lady
- 20 cl de Crème liquide
- 20 cl de Cidre
- 1 Échalote
- 30 gr de Beurre
- 10 cl d'Huile
- Sel/poivre

Réalisation :

- I. Décortiquer les *Saint Jacques* puis les rouler dans le *lard* et réserver au frais.
- II. Tailler 8 tranches fines de *Pomme* (3 millimètres) et les passer au déshydrateur pendant 12H à 60°. Ensuite réserver les dans un tupperware.
- III. Avec le reste des *Pommes* tailler une brunoise en 8 quartiers de *Pomme* (5 millimètres de côté) et garder les chutes pour la sauce.
- IV. Poêler la brunoise dans un mélange de *beurre et huile* pendant 3 min ainsi que les quartiers de *Pomme*.
- V. Ciseler l'*échalote* et les faire suer dans une casserole avec les chutes de *Pomme* sans coloration, ajouter le *cidre* et réduire aux trois quarts puis ajouter la *crème*, porter à ébullition et réduire de moitié. Vérifier l'*assaisonnement* puis mixer la sauce.
- VI. Poêler les *Saint Jacques* des deux côtés pendant 2min et procéder au dressage comme sur la photo.





Hommage à Samuel Paty

Ce lundi 02 novembre marque la rentrée scolaire pour les élèves des écoles de Lanrodec, à la suite des vacances de la Toussaint. Une rentrée particulière puisqu'en raison de la crise sanitaire que nous traversons, le port du masque est désormais obligatoire dès l'âge de 6 ans. Ainsi, l'ensemble des élèves de primaire doivent porter un masque dans leur classe et lors des temps périscolaires.

Mais, cette rentrée a également été marquée par un temps d'hommage à Samuel Paty pour affirmer l'unité de la communauté éducative autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité. La veille des vacances, le vendredi 16 octobre, Samuel Paty, enseignant d'histoire-géographie dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine, a été assassiné par un jeune homme de 18 ans pour avoir montré des caricatures de Mahomet lors d'un cours sur la liberté d'expression. Suite à cet acte barbare et inexplicable, les élèves et enseignants de toute la France ont rendu hommage et salué la mémoire de ce professeur. Une minute de silence a été observée à 11h, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs.

L'équipe municipale a décidé de se joindre aux élèves lors de cet hommage. Avant la minute de silence, Monsieur Le Maire a voulu rappeler aux élèves de CM1 et CM2 de la classe de Noëllie Lorant, remplacée actuellement par

Louïsanne Massé, les valeurs de la République et la place de l'enseignement.

Voici son discours :

« J'adresse tout mon soutien au travail des enseignants. L'école et la République sont indissociables. L'école vous forme dans toutes les valeurs qui vous permettront de grandir dans la sérénité, dans une projection assurée.

Samuel Paty restera ancré dans nos mémoires, nos cœurs. Défendons ensemble la liberté enseignée, la laïcité, le respect de l'autre, la raison partagée.

La lumière apportée par l'enseignement ne doit jamais s'éteindre.

L'école doit forger une construction collective déterminée, sereine. Ce terrible drame, cet assassinat nous marque, nous interroge et doit nous souder.

C'est avec une profonde émotion, indignation que nous devons traduire notre solidarité entre nous tous. Tous ceux qui œuvrent pour la défense des valeurs de la République – que je représente en tant que Maire, tout comme les autres élus et les enseignants – liberté (de penser, de s'exprimer), égalité, fraternité : pour construire au quotidien la paix. Cette construction collective doit se faire dans le respect de nos différences, dans la recherche de la compréhension, de la cohésion, dans la discussion et dans la concertation, ensemble. »



Chez Christophe

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR - RECEPTION ET MARIAGE**

1 Place de la république - 22170 CHATELAUDREN
TÉL. 02 96 74 10 54 - Mail : chez.christophe.chatelaudren@gmail.com

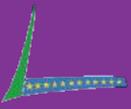
Tous les mercredis soir, face à l'église - A Lanrodec.

De 17h30 À 21h

Erwan's Pizz
pizzas à emporter

06.12.21.43.56.

Pizzas spéciales pâtes fraîches



Le FCPCCL au féminin

Aujourd'hui le FCPCCL, parmi ses nombreuses équipes, compte une équipe féminine entraînée par Erwann STEUNOU-ROQUINARC'H et Grégory DUBREUIL.

Elle est composée de 18 filles super motivées âgées de 15 à 17 ans. Elles se retrouvent tous les mercredis et vendredis de 18 H à 20 H au stade de Lanrodec pour les entraînements et le samedi pour les matchs.



Ce groupe, conçu il y a seulement 2 ans, en foot à 7, avec la plupart des filles qui découvraient le football, nous a déjà créé plusieurs exploits avec des 1ères places en championnat (niveau district) et de très bons résultats en tournoi dont un de gagné !

Afin de continuer dans la progression, elles vont relever un nouveau défi cette saison en jouant en foot à 11 en niveau Ligue.

Les quelques mots du coach, Erwann STEUNOU-ROQUINARC'H :

« Ici les mots d'ordre sont Respect, Écoute, Solidarité et Amusement »

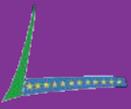
« Après 35 années d'expérience dans le domaine du foot, elles m'ont fait redécouvrir le football !!! »

Le Club a pour envie de développer le foot féminin en créant une école dédiée aux féminines et va pour cela, si la crise sanitaire le permet, faire des journées découvertes exclusivement réservées aux filles de 6 à 18 ans.



Contacts :

- Stéphane RICHARD, Responsable du Pôle Féminin 07.87.62.21.19.
- Jérémy NICOLE, Salarié du Club 07.84.23.71.24.
- Erwann STEUNOU-ROQUINARC'H, Entraîneur 06.87.55.90.65.



Mémoire Patriotique Armoricaine

Au hasard d'un footing, j'ai eu la chance rencontrer monsieur Thierry BOSCHER de Kerfouler qui m'expliqua que son père et son oncle furent des parachutistes SAS. Avec la collaboration de sa famille et les sites internet ffl.sas.org, afpsas.defense.gouv.fr/terre/ac-tu-terre/l-operation-amherst, je vous propose cet article.

Les frères Honoré et Yves Bocher sont nés au Haut Corlay dans les années 20. Ils sont entrés au maquis en été 1944. Ils ont participé à la libération de Vannes avec les SAS du commandant Bourgoïn. Le 29/08/1944 tous deux décident de s'engager au 4th SAS dit 2 RCP (Régiment de Chasseurs Parachutistes FFL). Aussitôt incorporés ils participent à l'opération SPENCER.



A partir du 29 août, une cinquantaine de jeeps avec chacune quatre SAS à bord ainsi qu'un certain nombre de véhicules hétéroclites et de camions quittent Vannes et prennent successivement la direction de Briare où les SAS installent leur base. Le bataillon est maintenant motorisé et constitué par un squadron de commandement et quatre squadrons de combat. Chaque squadron comprend un peloton de commandement avec deux camions Bedford et quatre pelotons de combat de trois jeeps chacun. Les effectifs comprennent l'ensemble des hommes valides du 4th SAS rescapés des opérations de Bretagne et les nombreux maquisards qui viennent de s'engager au sein de l'unité. A l'issue de la mission les hommes sont placés au repos en Champagne. Ainsi, le 3rd SAS s'installe autour d'Épernay, Ay et Dizy. Pour sa part, le 4th SAS prend ses quartiers à Montmirail et Esternay.



Tarbes 1945, Honoré et Yves BOSCHER.

OPÉRATION SPENCER

Objectif : harceler les unités et convois ennemis au sud de la Loire afin de retarder leur reflux vers le nord-est

Effectifs : 38 officiers et 279 hommes du 4th SAS (source rapport de mission)

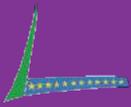


Esternay novembre 1944, chez madame



Cette période est mise à profit pour débiter l'instruction des jeunes recrues issues des maquis et qui permettent de combler les pertes. Ainsi, les détachements se succèdent et à partir du mois de novembre, des officiers et quelques cadres emmènent les hommes en Grande-Bretagne pour suivre leur stage de formation à la célèbre parachute training school de Ringway. Ainsi Honoré et Yves partent pour l'Angleterre et seront brevetés respectivement le 28 novembre et le 11 décembre 1944.

Fin mars 1945, les Alliés progressent à travers la Rhur et l'Europe du Nord. Ils approchent rapidement des Pays-Bas mais la Reine Wilhelmine craint que les combats



n'entraînent des dégâts importants pour son Pays. Elle émet alors le souhait que des unités parachutistes soient larguées pour en faciliter la libération. Ce sera l'opération AMHERST à laquelle prendront part Honoré et Yves BOSCHER.

OPÉRATION AMHERST

Le 28 mars, le brigadier général Mike Calvert, commandant de la Brigade SAS, propose l'intervention des parachutistes SAS français des 3rd et 4th SAS Battalion. Le 3 avril, les hommes sont placés en état d'alerte puis dirigés le lendemain vers le camp secret de Mushroom Farm dans l'Essex. A partir de 19h30 le 7 avril 1945, 47 avions Stirling du 38 Group RAF décollent des aérodromes de Sheperd Grove, Rivenhall et Great Dunmow.

Dans le cadre de la mission Amherst, ces avions transportent 705 hommes des 3rd et 4th SAS ainsi qu'une équipe Jedburgh. Les SAS sont chargés de harceler les unités ennemies, monter des embuscades et s'emparer de quelques points de communication stratégiques afin de faciliter la progression de la 1re Armée Canadienne à travers la province de Drenthe au Pays-Bas. Les parachutistes SAS doivent être parachutés sur un axe entre Hoozevee et Groningen sur 20 Dropping-zones différentes. Chaque stick est composé de 15 hommes.

Le stick du capitaine Berr est parachuté en bordure du village de Gieten et les hommes se rassemblent dans un jardin public.

Tandis que le Lt Le Borgne et Robert Bonhomme partent en reconnaissance, les autres membres du stick restent sur place. Après quelques minutes,

l'ensemble du groupe est attaqué et encerclé. De retour de patrouille, Guy Le Borgne tente d'intervenir et ouvre le feu. Les SAS giclent dans toutes les directions et tentent d'échapper au piège.

Tandis que certains parviennent à s'en tirer, plusieurs de leurs camarades dont le capitaine Berr, le lieutenant Le Borgne, Yves Boscher, Alain Alibert, Robert Heckmann et quelques autres sont capturés à Gieten le dimanche 08 avril 1945 puis transférés à Milag de Westertimke le mercredi 11 avril 1945 au stalag 10B. Ils seront libérés le 29 avril par les anglais. Arrivé à Paris le 3 mai et mis en permission Yves est affecté à Tarbes. Il rentrera en Bretagne en novembre 1945 ou il sera rayé des contrôles. Yves est titulaire de la croix de guerre 39/45 et la croix de bronze des Pays-Bas. Il sera instituteur à Châtelaudren.

Je remercie la famille Boscher et particulièrement Monsieur Thierry Boscher de Kerfouler. Les sources proviennent des sites FFL.org de David Portier. La famille a rejoint l'association AFPSAS.

Arnaud Jaffrelot.



Le stick 4 du capitaine Berr. Honoré et Yves sont en bas à droite sur la photo.



du stick restent sur place. Après quelques minutes,

MENUISERIE - CHARPENTE
 Maisons à Ossature Bois
 Aménagement de Combles
LE QUERRIOU
 02 96 43 91 57
 TY GUEN - 22170 ST JEAN KERDANIEL
 www.lequerriou-menuiserie.com

SARL THOMAS - LE CHANU
TLC.T.P.
 TERRASSEMENT - PLÂTRERIE
 ASSAINISSEMENT - AMÉNAGEMENT - DÉMOLITION
 PLÂTRERIE TRADITIONNELLE & ISOLATION
 3, Kergoust - 22170 LANRODEC
 02 96 74 33 15
 Cédric - 06 16 09 33 66
 Christian - 06 38 57 79 66
 sarlctcp@gmail.com



Comité d'Animations

Le comité d'animation est toujours présent avec son feu d'artifice son repas et son bal disco. Nous espérons pouvoir organiser le pardon en juillet 2021. Le président et l'ensemble des bénévoles vous souhaitent de joyeuses fêtes en espérant que nous puissions tous les célébrer avec nos proches et nos amis.

À bientôt

Jean Paul LE MAOUT – Président du Comité d'Animations.

Association EFRONTET

L'association a pour but de promouvoir la culture, le loisir et le sport en milieu rural, par le biais de spectacles et de musiques, de manifestations culturelles et sportives, pour les petits et les grands. Mise en place depuis septembre 2020, notre association encadre déjà des cours de Yoga Kundalini tous les lundis soir, au gîte Barr Avel à Lanrodec, chez M. et Mme Feger.



Magali FEGER – Présidente de l'association EFRONTET.

MAMzelle Coccinelle & Mr Papillon

MAMzelle Coccinelle & Mr Papillon est une Maison regroupant 4 assistantes maternelles et leurs 16 enfants en accueil dans un local adapté, situé ZA de Kermabon. Ouverte depuis Août 2019, notre MAM a occupé les enfants par ses nombreuses activités et sorties, tout en respectant le rythme de chacun. Un quotidien accompagné des signes associés à la parole, un atout pour les enfants en bas âge. Nous disposons de plusieurs places disponibles pour juillet et septembre 2021. Ne pas hésiter à nous contacter via notre page Facebook ou au 02.96.32.16.98 pour plus de renseignements.

L'équipe de MAMzelle Coccinelle et Mr Papillon.



ENTREPRISE DE BATIMENT

Yannick et Thierry

HERVE

42, rue de la Gare
CHATELAUDREN

02.96.74.34.66

SALON DE COIFFURE MIXTE

TETE A COIFFER

AU BOURG DE LANRODEC

LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI

9h-12h30/14h-19h

SAMEDI :9h-17h sans interruption

GWENAELE au 02 96 69 47 90

avec ou sans rendez-vous selon dispo
gwenaelleheloco50@gmail.com





Amicale Laïque

Présentation du Bureau :

- Mélanie PIRIOU, présidente
- Élodie HELARY, trésorière
- Stéphane TOUPIN, trésorier adjoint
- Pauline CAMUS, secrétaire
- Marion CARDOT secrétaire adjointe

La nouvelle équipe du bureau de l'Amicale Laïque de Lanrodec est en place. Elle prend la suite et relève le défi pour cette année si particulière en vue de la situation sanitaire. Nous sommes motivés et prêts à proposer de nouveaux projets afin de pouvoir faire vivre notre école et financer des projets pédagogiques.

Les projets sont surtout basés sur des ventes à emporter, étant dans l'impossibilité, pour le moment, de se revoir :

- Photo de classe le 17 Novembre 2020
- Noël : vente de sapins de Noël, de biscuits ou de préparations à biscuits ainsi qu'un chocolat et un livre offert à chaque enfant de l'école de Lanrodec
- Vente de Galette des rois en Janvier
- Tartiflette ou raclette à emporter le Samedi 6 Février
- Dimanche matin viennoiseries en Mars
- Vente de Chocolats de pâques en Avril
- Vente de paniers de légumes en Mai avec court circuit de Plouagat
- Fête de l'école le 27 Juin 2021
- Et pleins d'autres surprises...

Il nous semble important que chaque parent se sente concerné et s'implique dans le lieu de vie de son enfant. Une page Facebook (Amicale Laïque Lanrodec) est mise en place afin de communiquer sur nos différentes actions, alors n'hésitez pas à nous rejoindre sur l'amicale laïque de Lanrodec.



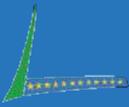
FERMETURES du LEFF

P.V.C. - Aluminium - Bois

Thierry LE CARDINAL

43 bis, rue de la Gare - 22170 CHATELAUDREN
[sortie de la ville - direction Quintin]

Tél. 02 96 74 17 02 Fax 02 96 74 11 23



EPIDE



Placé sous la tutelle des ministères chargés de la Cohésion des territoires et du Travail, l'EPIDE - Établissement pour l'insertion dans l'emploi - est un acteur reconnu de

l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. L'EPIDE aide les jeunes qui ont le plus de difficultés à trouver un travail ou une formation.

Dans ses 19 centres, ces jeunes - les volontaires de l'EPIDE - sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République au quotidien. Ils portent un uniforme.

Construire et réussir son projet professionnel ; acquérir une formation générale et spécialisée ; apprendre à prendre soin de soi et des autres sont les objectifs partagés par les volontaires.

Le centre Lanrodec emploie 47 agents et dispose de 120 places. Il accueille les jeunes des départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille et Vilaine et du Morbihan.

L'EPIDE accepte en priorité les jeunes qui ont au maximum un CAP ou un BEP et qui n'arrivent pas à trouver un travail. Parfois, l'EPIDE accepte aussi ceux qui ont abandonné l'école au lycée, avant le baccalauréat, mais qui n'arrivent pas non plus à trouver un travail. Dans la plupart des cas, les jeunes qui entrent à l'EPIDE ne trouvent pas de travail parce qu'ils ne savent pas vraiment comment s'y prendre (Où chercher ? Comment écrire un CV et une lettre de motivation ? Comment se conduire en entretien ?). D'autres ne trouvent pas de travail parce que le BEP ou le

CAP qu'ils ont ne leur permet finalement pas de trouver le travail qui leur plaît.

Les jeunes qui entrent à l'EPIDE disent souvent qu'ils cherchaient un cadre qui les aide à progresser et des personnes pour les motiver. C'est ce qu'ils trouvent à l'EPIDE. Pendant huit mois environ, ils suivent un programme intensif, très différent de ce qu'ils ont connu à l'école.

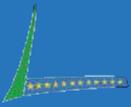
Dans le cadre de ce programme :

- un chargé d'insertion professionnelle les aide à faire des choix de métier(s) et de stages.
- des formateurs donnent des cours qui sont complètement adaptés au(x) métier(s) qui les intéresse(nt). C'est très concret.
- ils passent leur code de la route et se préparent au permis de conduire parce que c'est très utile pour trouver du travail.
- ils font tous du sport parce que c'est bon pour l'équilibre. Certains en font plus pour se préparer à un métier qui nécessite une bonne forme physique. Il y a des équipements sportifs dans le centre.
- ils participent à des actions de solidarité qui leur permettent d'aider d'autres personnes. Ces actions sont souvent créées par les jeunes eux-mêmes avec l'aide des professionnels du centre. Ils peuvent faire des propositions et les réaliser après. C'est très motivant.

Au centre, il y a toujours un adulte pour encourager les jeunes et pour les aider quand ils n'y arrivent pas. C'est ce qui fait qu'au bout de quelques mois, plus d'un sur deux trouve un emploi alors que pendant des mois, parfois des années, ils n'avaient pas réussi à en trouver. Jennifer, ancienne volontaire pour l'insertion au centre de Lanrodec

Remise de diplôme





Des volontaires avec leur formatrice

explique : « Avant d'entrer à l'EPIDE, je faisais des petits boulots car mes projets professionnels n'aboutissaient pas. Après 2 mois de présence, j'aurais pu baisser les bras mais j'ai un mental qui m'a poussé vers l'avant. L'EPIDE a relancé ma vie professionnelle : je voulais être vendeuse. Alors au centre, j'ai appris à avoir un langage adapté pour travailler dans un magasin. Et j'ai trouvé un contrat dans un magasin Casino. »

L'EPIDE est complètement gratuit. C'est même payé ! 210 € sont versés tous les mois. En plus, l'EPIDE économise 90 € par mois pour chacun, soit 700 € en moyenne. Cette

somme économisée n'est versée aux jeunes qui quittent l'EPIDE que s'ils ont trouvé un emploi durable ou une formation professionnelle qualifiante. Elle est versée trois mois après la fin du parcours à l'EPIDE... pour être motivé jusqu'au bout !

Nous contacter au centre de Lanrodec :

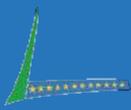
Standard 02 96 32 67 10

Info recrutement 06 33 83 75 12

inscription.lanrodec@epide.fr

Cérémonie du 14 juillet 2020





Forum Citoyen Leff Ar Mor

Forum Citoyen
Leff Ar Mor



2003 – DE LA NAISSANCE À LA MAJORITE - 2020

En ce temps-là !!!! Nous sommes le 4 décembre 2003 et le premier Conseil Citoyen de France naît sur le territoire de la Communauté de Communes Lanvallon Plouha au terme d'une Assemblée générale constitutive suivie par 120 personnes.

Le journal Ouest-France écrit : « *le conseil citoyen est né de la volonté des élus de mettre en œuvre une véritable politique de démocratie participative* » et citant un élu, un des membres fondateurs : « *ce conseil citoyen est le fruit de deux années de travail d'un groupe de réflexion Cette structure pourra permettre au plus grand nombre d'habitants d'être associés à la politique communautaire. Ce sera une force de proposition, la décision restant au conseil communautaire* ». Un autre élu, également membre fondateur précise : « *par l'échange et la concertation, notre assemblée doit être en mesure d'avancer des idées et des projets d'actions qui soient profitables à l'intérêt général* » Cette création est l'aboutissement d'une politique communautaire et le journal poursuit : « *depuis son installation la Communauté de communes a toujours voulu que le citoyen participe à la vie publique en proposant de nombreuses commissions ouvertes* ».

Considérant cette belle affluence et ce magnifique engagement, c'est une période euphorique. Elle est vite rattrapée par la réalité du « terrain » car, en effet, la tâche est énorme !! Il faut s'organiser avec 7 groupes de travail sur des sujets variés, gérer un conseil d'administration de 35 membres et manager 85 adhérents, tous avec des idées plein la tête et une volonté débordante. Il faut apprendre à se connaître et fixer des lignes de conduite au sein desquelles le respect et l'écoute d'autrui font force de loi. Par ailleurs, il est important de tisser des liens avec les élus surtout que certains sont opposés à cette notion de démocratie participative et on peut même lire : « *le conseil citoyen ne détient pas de mandat et c'est un lieu de discussion qui, pour moi, ne sert à rien* »

Petit à petit, le « Conseil citoyen » fait son trou et se fait admettre puis reconnaître grâce, à ses actions, aux résultats de ses travaux, au maintien de sa position dans le paysage communautaire et à son état d'esprit empreint d'une volonté permanente d'échanges et de dialogue, sans toutefois ne rien céder à sa liberté d'expression.

A l'enthousiasme des premiers mois, succède une certaine vitesse de croisière inhérente à toute association avec

l'enchaînement des réalisations, avec des effectifs fluctuants, avec des hauts et des bas, avec des départs compensés par de belles arrivées. Tout ceci a permis de créer une ossature solide, capable de résister aux soubresauts des divers rendez-vous et ainsi de traverser le temps jusqu'à aujourd'hui.

Même si le nom change en 2010 pour devenir « Forum Citoyen Leff Ar Mor », même si Leff Armor Communauté est créée en 2017, l'esprit ne change pas au sein de l'association qui reste attachée à ses principes fondamentaux : force de proposition et partenariat avec les élus.

La démocratie participative a un vrai sens lors de la création de l'association ; elle s'estompe quelque peu au fil du temps, malgré les actions menées et est alors portée par une poignée d'élus et d'habitants ; elle est rarement combattue tout au moins ostensiblement ; elle semble trouver aujourd'hui un regain d'intérêt au sein de plusieurs communes sous l'impulsion de nouveaux élus. Notre association est, par ailleurs, de plus en plus associée aux travaux de Leff Armor Communauté.

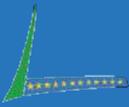
Tous les espoirs sont permis pour que s'amplifie ce mouvement à condition que les habitants soient une force de proposition sereine et responsable et que les élus soient ouverts au brassage d'idées et aux suggestions pour nourrir leur réflexion et prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Je me permets ce retour en arrière pour que tous les habitants qu'ils soient du Sud ou du Nord, pour que tous les élus qu'ils soient anciens et surtout nouveaux de Leff Armor Communauté, aient une parfaite connaissance des circonstances selon lesquelles cette association a su trouver et conserver voire conforter sa place au sein des différentes collectivités.

Que vous soyez citoyens, citoyennes, membres d'associations, agents de collectivités, conseillers municipaux, conseillers communautaires, maires, vice-présidents ou vice-présidentes, même président, vous pouvez toutes et tous rejoindre l'association et venir exprimer vos idées. Il suffit de pousser la porte !!!!

Novembre 2020

Alain Collet, président.



INTERCOMMUNALITÉ

ALLO'TAD, SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

Leff Armor communauté étend son service de transport à la demande Allo'TAD à l'ensemble du territoire communautaire.

Allo'TAD facilite les déplacements sur les 27 communes de la Communauté de communes, et permet de rejoindre les arrêts des lignes de cars Breizh Go (ex- Tibus) allant vers Saint-Brieuc - Guingamp- Paimpol. Allo'TAD permet également de se déplacer jusqu'aux pôles de santé voisins.

BENEFICIAIRES :

Réservé aux habitants de la Communauté de communes:

- Personnes sans véhicule ou permis de conduire
- Personnes dans l'incapacité d'utiliser un véhicule de façon temporaire ou permanente

Non pris en charge : les transports médicalisés, les urgences médicales, les groupes de plus de 4 personnes.

TARIFS :

- Trajets à l'intérieur de la Communauté de communes : **2€** par personne, soit **4€** l'aller-retour.
- Ticket combiné possible : Tibus + Allo'TAD = 2€, **prévenir la Centrale de Mobilité lors de la réservation du trajet.**
- En cas de déplacements pour motifs médicaux prévus à Guingamp, Paimpol ou vers l'agglomération briochine : **3€** par personne, soit **6€** l'aller-retour.

JOURS DE FONCTIONNEMENT :

- *Lundi* : 8h30 à 13h00
- *Mardi* : 08h30 à 19h30
- *Mercredi* : 8h30 à 19h30
- *Vendredi* : 8h30 à 19h30
- *Samedi* : 8h30 à 13h00

COMMENT S'INSCRIRE :

- Adhésion au service auprès de la mairie du domicile ou à Leff Armor communauté.
- **Réservation** : appeler la Centrale de Mobilité au **0 810 22 22 22** la veille avant 12h00.

Communes desservies :

- | | | | | |
|-------------------------|--------------|-------------|------------|-------------------------|
| * Boqueho | * Gommenec'h | * Lanvollon | * Plélo | * Pommerit-Le-Vicomte |
| * Bringolo | * Tréverec | * Lanrodec | * Plerneuf | * Saint-Gilles-Les-Bois |
| * Saint-Jean-Kerdaniel | * Goudelin | * Le Faouët | * Plouha | * Saint-Péver |
| * Châtelaudren-Plouagat | * Lannebert | * Le Merzer | * Plouvara | * Trégomeur |
| * Cohiniac | * Tremeven | * Pléguen | * Pludual | * Tréguidel |
| * Saint-Fiacre | | | | * Tressignaux |

- **Limite maximale** : 12 trajets (soit 6 aller-retours) mensuels



Carte d'identité



Les demandes de carte d'identité sont désormais traitées selon des

modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. La Mairie de Lanrodec ne peut plus recueillir les demandes. Elles seront **traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil** permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. **Liste des communes équipées les plus proches:**

- **Arrondissement de Saint-Brieuc :** Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin, Saint-Brieuc
- **Arrondissement de Guingamp :** Guingamp, Pontrioux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pelem, Callac
- **Arrondissement de Lannion :**

Lannion, Perros-Guirec, Plouaret, Tréguier

Il est impératif de prendre un rendez-vous auprès d'une mairie pour procéder à l'établissement ou renouvellement de votre carte d'identité. **Attention !** Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent être relativement longs (prévoir entre 1 mois et demi et deux mois d'attente).

Il est également possible d'effectuer une pré-demande de CNI depuis le site internet <https://ants.gouv.fr> Pour l'obtention d'un passeport d'urgence, une demande par mail doit être effectuée au préalable à l'adresse suivante : pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr

Recensement national



Le recensement national est obligatoire et intervient à partir de 16 ans, il concerne les jeunes Français, filles et

garçons. L'intéressé(e) doit se présenter à la mairie le mois de son anniversaire avec le livret de famille de ses parents et sa carte d'identité. Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (Bac, BEP) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). Le fait d'être recensé permet également l'inscription d'office à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile. Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en **OCTOBRE, NOVEMBRE ET DECEMBRE 2004 doivent venir s'inscrire avant le 31 JANVIER 2021.**

Vous pouvez aussi le faire par internet. Il suffit d'accéder à la démarche en ligne « recensement citoyen obligatoire », puis de se laisser guider. Les pièces justificatives devront être numérisées : carte d'identité ou passeport ainsi que le livret de famille.

Le Centre du Service National de Brest vous informe de la suspension des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) en présentiel à compter du 02 novembre et jusqu'à nouvel ordre.

Néanmoins, afin de poursuivre l'activité, un dispositif de JDC en ligne sera mis en place à partir du 23 novembre 2020. Seront concernés par ce dispositif uniquement les jeunes initialement prévus à une JDC durant la période de confinement (à compter du 02 novembre).

Le Centre du Service National vous informe que le jeune recensé devra attendre 1 à 6 mois avant de pouvoir créer son compte personnel sur le site majdc.fr.



INFOS PRATIQUES

Élagage

Bois à couper sur les routes ! Ça ne peut pas durer !

Nous lançons à nouveau un dernier appel à la citoyenneté des propriétaires et exploitants concernés par l'élagage cet hiver. Ils sont nombreux. Merci de procéder à la taille rapidement. Il y va de la sécurité et du respect de la circulation de chacun. Le maire pourra, après mise en demeure, faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagages destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales (article L. 2212-2-2 du CGCT). Les coûts seront répercutés sur les personnes concernées.

Merci de ne pas laisser vos coupes dans les douves le long de la route



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage pouvant générer une gêne pour les voisins ne doivent être effectués uniquement :

- **Les jours ouvrables** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30.
- **Les samedis** de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00.
- **Les dimanches et jours fériés** de 10 h 00 à 12 h 00.



SALLE D'EXPOSITION
DE LANRODEC



Lanrodec Galerie



Otkeltal

Exposition du 5 au 31 octobre 2020



du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
le dimanche de 15 h à 18 h, en présence de l'artiste



Otkeltal, d'origine bretonne et arménienne, est peintre professionnel depuis 1999. Il caractérise son art comme du tribal contemporain influencé par les arts celtiques. Son intérêt pour le chamanisme émerge dans ses tableaux, noir et blanc ou en couleur. Il suit son intuition et fait appel à une certaine recherche spirituelle, pour créer ses tableaux.



«Tribal, «Primitif» voir «psychédélique»...
Mon Art part à l'Aventure...
Entre traits, traces et couleurs...
Je n'en connais pas toujours la tournure...
Sur papiers, toiles, bois ou autres,
La surprise est de mise sûr...
Plus poétique que conceptuel,
L'harmonie, l'équilibre aboutis
perduent comme une «Perle-Dure».



Lanrodec Galerie

François Lechartier

Mix...Âge

Exposition du 11 au 30 septembre 2020

Galerie communale 22 170 Lanrodec 02 96 32 63 63
du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
le dimanche de 15 h à 18 h, en présence d'artistes

L'artiste joue sur le détournement d'objets publicitaires (affiches, plaques émaillées, cartons). Il en reprend le visuel et se l'approprie de façon ludique en changeant les couleurs, slogans... Il les détourne tout en gardant l'aspect traditionnel de la peinture avec sa matière propre et la toile tendue sur châssis.



Il en résulte un contraste entre, d'un côté, les couleurs vives et les motifs débonnaires des réclames de l'époque et, de l'autre côté, des messages quasi subliminaux, un brin subversifs. Savoir rendre sérieux ce qui est ludique et, ludique ce qui est sérieux.



Le Maire et l'ensemble
du Conseil Municipal
vous souhaitent de

**Très belles
fêtes de fin
d'année!**

